





80 000 tonnes
de bijoux en Or
dorment dans
les tiroirs ou
les coffres-forts
des particuliers !⁽¹⁾

Un chiffre qui
en dit long sur
les enjeux du
recyclage de l'Or.

Focus sur un concept
dans la tendance !

(1) 81 700 tonnes au 31/12/06. Source : World Gold Council (www.gold.org)

L'Or, un secteur où la traçabilité fait défaut

Discrète par excellence, la filière commerciale de l'Or reste opaque à tous les étages. On sait pourtant où l'Or termine sa course : les chiffres du World Gold Council, organisation regroupant les leaders de l'industrie de l'extraction aurifère, mentionnent que sur les 3 dernières années, environ 60 % de l'offre mondiale du métal jaune sont utilisés pour la bijouterie, mais également pour l'horlogerie de luxe ; 30 % environ finiraient en pièces ou en lingots dans les coffres des banques et chez des privés ; le reste servant à des applications industrielles (circuits imprimés dans les téléphones portables ou les ordinateurs...) ou dentaires.

L'Or propre, un concept qui a du mal à se faire une place

L'Or propre est extrait dans le respect des populations locales et de l'environnement, par opposition à « l'Or du sang » (provenant de zones dévastées par des conflits armés) ou à « l'Or sale » (extrait aux moyens de procédés hautement toxiques et non contrôlés, comme le mercure ou le cyanure).

Aujourd'hui, pour les professionnels du secteur, créer une ligne de bijoux « éthiques et responsables » en se procurant de « l'Or propre » représente encore un défi hors du commun.

Faute de traçabilité de la filière, des initiatives pour promouvoir l'Or éthique se mettent en place afin de structurer le secteur et d'instaurer des pratiques vertueuses, du mineur jusqu'au consommateur, afin de garantir un revenu juste aux populations locales et une extraction respectueuse de l'environnement.

Le recyclage de l'Or : la mine du XXI^e siècle

Aujourd'hui, la mine d'Or n'est pas sous terre mais dans les tiroirs des particuliers. En recyclant les 80 000 tonnes d'Or qui y dorment, on pourrait approvisionner la demande bijoutière mondiale pendant près de 60 ans sans fondre deux fois le même gramme ! En 2009, pas moins de 1 700 tonnes de bijoux en Or ont été recyclées (fondues et affinées). La fabrication de nouveaux bijoux, quant à elle, a absorbé 1 750 tonnes d'Or. Les chiffres sont éloquents : l'industrie bijoutière pourrait se passer de l'Or minier pour satisfaire ses besoins !

Bijoux cassés, dépareillés, démodés, pièces d'Or... autant de trésors cachés dont la valeur peut parfois nous échapper. Une chose est sûre, l'Or qui sommeille dans nos tiroirs représente une véritable mine d'Or ! Alors pourquoi ne pas les vendre ?

Gold by Gold, la référence pour vendre son Or en ligne

Depuis plus de 20 ans, Gold by Gold, qui travaille avec les professionnels pour le recyclage de l'Or, a profité de l'assouplissement de la réglementation en matière de vente de métaux précieux à distance, pour offrir ce service aux particuliers sur Internet.

The screenshot shows the Gold by Gold website homepage. At the top, there's a yellow header bar with the company logo and some text. Below it, a banner features the 'ssimo' logo and a call to action: 'Achetez l'Or 100 % recyclé Gold by Gold !'. The main content area has several sections:

- Un service rapide, un envoi sécurisé, un prix garanti.** This section includes a list of questions and answers about gold recycling services.
- Leader du recyclage d'Or sur Internet en France** and **100 % des clients sont satisfaits !**
- On parle de nous sur...** featuring logos for various media outlets.
- Découvrez les dernières témoignages de nos clients !**
- Formularies de contact et d'achat:**
 - Estimez la valeur de votre Or avec notre simulateur!**
 - Revenez sans engagement. Remise spéciale Gold by Gold.**
 - Deja client ? Cliquez ici...**
 - Formulaire de contact:** Name, Prénom, Email, Confirmation, Réglement, Téléphone, Adresse, Ville, Code Postal.
 - Envoyez-nous votre Or avec l'envoi express Goldimo**
 - Recevez rapidement votre argent par chèque ou virement bancaire**

Seul acteur du marché qui achète directement aux particuliers et qui affine lui-même l'Or sans intermédiaire ni sous-traitants, Gold by Gold offre aux internautes la garantie d'obtenir le meilleur prix.

100 % transparent

100 % sécurisé

100 % rapide

À l'heure où le e-commerce s'est installé dans le quotidien des français, Gold by Gold vient révolutionner le secteur du recyclage de l'Or en proposant un service malin et tendance qui vient désacraliser la vente d'Or et rend ainsi la filière plus accessible.

Conçu à l'origine en 2009 et lancé sur la toile début 2010, Gold by Gold propose aux particuliers un service en ligne sécurisé et transparent pour leur permettre de revendre rapidement leurs objets en Or au meilleur prix. Une solution pratique et facile pour récupérer un peu de *cash* (et surtout plus sûre et transparente que de passer par une échoppe de rachat).

Comment vendre son Or en quatre étapes sur GoldbyGold.com

1. Estimez la valeur de votre Or directement en ligne à l'aide du simulateur Gold by Gold.



2. Recevez gratuitement, via un formulaire dédié, l'enveloppe sécurisée Goldissimo® qui vous permettra de faire parvenir vos objets en toute sécurité aux experts-évaluateurs Gold by Gold.



3. Assurez et envoyez votre Or, accompagné des justificatifs demandés, avec l'enveloppe « Valeur Déclarée » de La Poste.



4. Dès acceptation de l'offre de rachat (envoyée par e-mail) recevez votre argent dans les 24 heures par virement ou par lettre chèque. En cas de refus, vos objets vous sont restitués sans aucun frais dans les meilleurs délais.



Questions / réponses :

Gold by Gold

passé au crible

1. Comment peut-on connaître la valeur de son Or ?

En se connectant sur www.GoldbyGold.com, l'utilisateur peut procéder à une estimation en ligne en fonction du poids et de la qualité de son Or. Il devra pour cela, le peser à l'aide d'une balance (avec un pèse-lettre ou une balance de cuisine) et examiner les poinçons sur l'objet. Cette première estimation lui permettra d'avoir une idée de la valeur de ses objets avant de les envoyer ainsi que de la valeur pour laquelle il assurera son envoi postal en « Valeur déclarée » (voir réponse question 3). Si l'internaute ne parvient pas à déterminer le nombre de carats de ses bijoux, il peut envoyer son Or aux experts-évaluateurs de Gold by Gold qui en calculeront la valeur exacte.

2. Comment Gold by Gold estime l'Or qu'il reçoit ?

Comment peut-on être sûr que le prix de revente proposé est le bon ?

Après avoir examiné les objets reçus, les experts-évaluateurs Gold by Gold établissent un prix de rachat en fonction du poids des objets, de leur pureté (nombre de carats) et du cours du Marché International de Londres, première place mondiale de transaction sur l'Or. Il varie tous les jours en fonction des fluctuations de ce marché (cours de rachat indiqué en temps réel sur le site goldbygold.com). Le vendeur recevra ensuite une offre d'achat détaillée par e-mail qu'il pourra accepter ou refuser.

3. L'envoi des objets en Or est-il sûr ?

Peut-on faire confiance à un site Internet pour envoyer son Or ?

Gold by Gold met à la disposition de ses utilisateurs, une enveloppe sécurisée inviolable Goldissimo®, aujourd'hui utilisée par le secteur bancaire, envoyée gratuitement sur simple demande via le site. L'acheminement vers les experts-évaluateurs de Gold by Gold s'effectue lui par le service sécurisé « Valeur Déclarée » de La Poste, reconnu comme l'un des plus fiables au monde et permettant d'assurer l'Or jusqu'à 5 000 euros par envoi. Assuré par La Poste, ce système garantit une sécurité et une rapidité maximales pendant le transfert des objets. Le coût d'affranchissement d'un envoi dépend de son contenu. Par exemple, pour l'envoi de 50 grammes de bijoux 18 carats avec une assurance de 900 euros, le prix s'élèvera à 14,50 euros assurance comprise.

4. L'envoi des objets en Or est-il assuré en cas de perte ?

Oui, l'enveloppe « Valeur Déclarée » normalisée de La Poste permet d'assurer des objets jusqu'à 5 000 euros par envoi soit l'équivalent d'environ 300 grammes de bijoux 18 carats. Le vendeur fixe lui-même la valeur assurée lors de l'envoi, en fonction de l'estimation faite à l'aide du simulateur. L'envoi « Valeur Déclarée » par La Poste inclut dans le tarif d'affranchissement une assurance d'un montant de 600 euros. Au-delà de ce montant, La Poste facture 50 cents par palier de 100 euros supplémentaires (sans dépasser toutefois la valeur maximale de 5 000 euros par envoi).

5. Quel genre d'objets peut-on revendre ?

N'importe quels objets contenant de l'Or (Or jaune, Or blanc, Or rouge), qu'ils soient abîmés ou même cassés : broches, bagues, alliances, colliers, bracelets, chevalières, boucles d'oreilles, pendentifs, pièces, lingot, dents en Or, débris d'Or, montres, boutons de manchettes... Les pièces en platine, certifiées par un poinçon en forme de chien, sont également acceptées et feront l'objet d'une offre d'achat spécifique.

6. Peut-on vendre les bijoux en plaqué Or ?

Non, les bijoux en plaqué Or contiennent trop peu d'Or pour être recyclés. Si le lot de bijoux envoyé par le vendeur contient des objets en plaqué Or et que ce dernier accepte l'offre d'achat pour ces pièces en Or, Gold by Gold les renvoie à son propriétaire, moyennant des frais de tri, de manipulation, de conditionnement et d'envoi s'élevant à 15 euros. Si toutefois le vendeur refuse l'offre d'achat de l'ensemble de ses objets, Gold by Gold s'engage à les renvoyer gratuitement à son propriétaire.

7. Gold by Gold rachète-il aussi les pierres précieuses et l'argent ?

Non, Gold by Gold ne valorise que l'Or contenu dans les bijoux et autres objets. Gold by Gold est un affineur d'Or et ne valorise pas d'autres matières.

8. Comment faire pour revendre une bague en Or sertie de diamants ?

Comme Gold by Gold ne rachète que l'Or, il est vivement conseillé d'enlever avec une pince les pierres précieuses du bijou avant de l'envoyer où de demander l'aide d'un professionnel.

9. Un bijou fabriqué par un grand joaillier a-t-il plus de valeur ?

Non, la marque d'un joaillier n'est pas prise en compte.
L'offre sera basée uniquement sur la valeur de l'Or.

10. Peut-on changer d'avis après avoir accepté la vente ?

L'Or est instantanément recyclé à partir du moment où l'offre a été acceptée. Si l'objet a une valeur sentimentale, mieux vaut donc réfléchir à deux fois ! Gold by Gold conseille vivement à leurs clients de garder les bijoux auxquels ils tiennent autant se faire se peut.

11. Dans quel délai le vendeur est-il payé ?

Le paiement est émis dans la foulée de l'acceptation de l'offre d'achat. S'il s'agit d'un chèque, il est posté en courrier prioritaire le jour même de l'acceptation. Si le client a préféré un virement électronique, il est émis tous les jours ouvrés avant 11 heures. Gold by Gold recommande à ses clients le règlement par virement électronique plus rapide, sûr et écologique.

12. Si l'offre proposée par Gold by Gold ne convient pas, peut-on récupérer son Or facilement ?

Oui, si la proposition de rachat ne convient pas à l'utilisateur, les objets en Or sont gratuitement adressés le jour même par l'envoi sécurisé de La Poste à son propriétaire.

13. Existe t-il une fiscalité en matière de vente d'Or ?

La vente de bijoux destinés au recyclage de l'Or qu'ils contiennent est soumise à une Taxe Forfaitaire sur les Métaux Précieux (TFMP) de 8 % (7,5 % de CSG + 0,5 % de CRDS). La taxe est en principe supportée par le vendeur qui est responsable de son versement à l'administration fiscale. Lorsque la vente s'effectue au profit d'un professionnel fiscalement domicilié en France (Gold by Gold par exemple), il revient à ce dernier de déclarer et de payer la TFMP à l'administration. En revanche, si le professionnel à qui vous vendez l'Or n'est pas domicilié en France (c'est le cas d'un certain nombre d'acteurs sur le marché), c'est le particulier qui devient le responsable du paiement de la taxe à l'État. Vendre son Or à Gold by Gold, professionnel français, permet donc au vendeur d'être déchargé du règlement de cette taxe.

14. Comment être sûr que ce site est sérieux et son offre intéressante ?

Le Livre d'Or du site Gold by Gold donne la possibilité à tous les utilisateurs de déposer un avis sur leur transaction et à tous ceux qui hésitent encore, de se rassurer. De plus, le Livre de Police, sur lequel Gold by Gold enregistre toutes les entrées/sorties d'Or (conformément à la réglementation en vigueur), permet à M. Éric Albou, huissier de Justice à Paris, de constater et certifier trimestriellement le taux de satisfaction des clients. Ces constats sont disponibles sur simple demande à son étude ou auprès du Service clients Gold by Gold. Au 31 mars 2010, dernier constat disponible à ce jour, ce taux était de 100 %.

15. Que fait Gold by Gold de l'Or envoyé par les internautes ?

Gold by Gold affine et recycle l'Or dans ses propres installations d'affinage et produit ainsi un Or tracé garanti 100 % recyclé pour le revendre aux professionnels du secteur bijouterie et industriel. Les installations d'affinage de Gold by Gold sont membres de la Chambre Syndicale des Fondeurs Affineurs et sont les premières en Europe à avoir adhéré à la charte internationale No DirTy Gold (Non à l'Or Sale : www.nodirtygold.org).

16. Quelles sont les obligations pour vendre son Or ?

Il existe des obligations légales pour pouvoir vendre son Or : être majeur, résider en France, être propriétaire des objets en Or qui doivent être libres de tout gage. Les objets doivent avoir été acquis dans des conditions légales. De plus, la réglementation en vigueur oblige Gold by Gold à posséder une copie recto-verso de la carte nationale d'identité (ou passeport) du vendeur, détenir la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et inscrire les objets reçus et l'identité de leurs vendeurs dans un registre appelé « Livre de Police » afin de lutter contre le recel.

Le fondateur de Gold by Gold

**Derrière Gold by Gold, Patrick Schein,
garant d'une véritable expertise professionnelle**

Négociant et affineur de métaux précieux depuis plus de 20 ans, Patrick Schein a créé Gold by Gold en 2009 et l'a lancé début 2010 dès que la réglementation l'a permis.

Conscient du potentiel que représente la revente de l'Or pour les particuliers, il a souhaité mettre son expertise au service des internautes en proposant un site Internet transparent et accessible à tous.

Le lancement de Gold by Gold s'inscrit dans une série d'actions en faveur du recyclage de l'Or, vers un nouveau mode de production du métal jaune qui permet de réduire la facture environnementale et de proposer aux consommateurs un nouveau moyen d'exploiter la valeur de leur Or.

Patrick Schein est le pionnier de l'Or recyclé en France. Par ailleurs, il contribue activement à l'élaboration du premier label Or Équitable qui permettra à de nombreux artisans mineurs de par le monde d'améliorer leurs conditions de vie dans le respect de l'environnement.

Pour en savoir plus sur Patrick Schein : www.patrickschein.com.

Contacts

Agence Zap !

Nicolas Jehly / Sandrine Charbonnier
njehly@agencezap.com / scharbonnier@agencezap.com
01 53 67 35 71 / 01 53 67 35 86

Gold by Gold

Patrick Schein
[patrick schein@goldbygold.com](mailto:patrickschein@goldbygold.com)
0811 03 24 54



